



Pour un monde de paix, solidaire et sans armes nucléaires

La France et tous les États du Monde doivent ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)

La CGT et le Mouvement de la Paix devaient prendre part ensemble fin avril/début mai 2020 à la conférence d'examen du Traité de Non- Prolifération Nucléaire (TNP) à l'Onu à New York et participer aux initiatives militantes rassemblant les organisations qui, au plan mondial, luttent pour l'élimination des armes nucléaires. En raison de la pandémie, la conférence, moment d'intenses activités pour le désarmement nucléaire, est annulée. Mais plus que jamais la nécessité d'agir pour le désarmement nucléaire demeure.

Depuis le 7 juillet 2017, en s'appuyant sur le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et au vu des conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation de ces armes, les Nations Unies, grâce au vote de 122 États, ont adopté un Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Ce traité a été signé par 81 États et ratifié par 36. Il doit entrer en vigueur lorsqu'il aura été ratifié par 50 États.

La France, non seulement tente d'empêcher le processus de ratification du TIAN, mais viole le TNP en s'engageant dans un programme de 100 milliards d'euros sur 15 ans pour le renouvellement et « la modernisation » de son arsenal en armes nucléaires.

C'est pourquoi, la CGT et le Mouvement de la Paix demandent l'arrêt immédiat de ces programmes car ils constituent une violation du TNP et que l'utilisation même partielle de l'arme atomique peut mettre en danger l'existence même de l'humanité.

Ces programmes détournent des moyens financiers importants pour la sécurité sociale, la sécurité sanitaire et écologique des populations vers la fabrication d'armes illégales, immorales et dangereuses

La crise sanitaire actuelle a mis en évidence les carences de l'État à assurer correctement la sécurité sanitaire des populations, compte tenu des ravages des politiques d'austérité en matière de santé et de protection sociale.

Au vu de ces éléments, **la CGT et le Mouvement de la Paix appellent à signer et à faire signer massivement la pétition** initiée par le collectif national « En marche pour la paix » pour que la France et tous les États du monde ratifient le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires qui défend « à tout État partie de s'engager dans le développement, le test, la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. »

Selon un sondage IFOP/La Croix/Planète Paix de 2018, 76 % des français estiment que la France doit s'engager dans un processus de convention internationale d'élimination totale et contrôlée des armes atomiques, tel que prévu par les Nations-Unies et 67 % demandent que la France signe et ratifie immédiatement le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires.

Pour faire face à la crise économique, sociale, écologique et sanitaire, l'humanité a besoin de paix, de coopération, de solidarité, de justice et de fraternité. Non à la guerre, oui à la paix dans un monde solidaire et sans armes nucléaires.

La CGT et le Mouvement de la Paix appellent, en conséquence, leurs militants et adhérents à faire connaître cet appel et à développer toutes les initiatives utiles avec l'objectif de rassembler un maximum de signatures d'ici le 26 septembre 2020, journée internationale de l'ONU pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Nous avons gagné le Traité d'interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), gagnons sa ratification !



CGT/Mouvement de la Paix, le 28 avril 2020

La CGT et Le Mouvement de la Paix sont membres du collectif national « En marche pour la Paix »

Pour signer cliquer sur :
<https://petition.mvtpaix.org>